

CHAUFFAGE

Le chauffage : sécurité et confort d'abord et avant tout

Le chauffage à l'électricité est reconnu comme étant un système sécuritaire, mais comment s'assurer qu'il offre un maximum de confort? Certaines mesures peuvent être effectuées en toute sécurité par le consommateur. Il est très important de ne jamais obstruer la plinthe ou le convecteur de quelque objet que ce soit (rideaux, jouets ou meubles placés devant la plinthe ou le convecteur) car ceux-ci pourraient non seulement réduire considérablement leur efficacité, mais également créer une surchauffe ou même un incendie. Il est fortement conseillé de passer le boyau d'aspirateur régulièrement dans la plinthe ou le convecteur pour y retirer tout surplus de poussières.

Plinthe électrique située dans la salle de bains

Il n'existe aucune norme pour l'emplacement de la plinthe électrique dans la salle de bains. Dans le cas du meuble-lavabo, l'espace coup de pied ne peut pas être utilisé pour l'installation d'une plinthe de type conventionnel. Dans ce cas, un appareil (souvent muni d'un ventilateur intégré) spécifiquement conçu pour cet usage doit être installé.

Les différents types de systèmes de chauffage

Voici les différents types de systèmes de chauffage disponibles sur le marché :

- La plinthe conventionnelle
- Le chauffage par rayonnement
- Le chauffage par convecteur
- Le chauffage central

La plinthe conventionnelle (plinthe chauffante) :

elle possède généralement une épaisseur de 7 cm et une hauteur de 18 cm et sa longueur varie en fonction de la quantité de watts requise. Elle est encore aujourd'hui l'appareil de chauffage électrique le mieux connu et le plus répandu, procurant un degré de chaleur confortable à travers la maison.

Le chauffage par rayonnement :

il procure une chaleur qui se propage vers les corps (aux personnes, aux objets et au plancher) plutôt que dans l'air. Il se présente sous la forme de panneaux rigides, installés dans le plafond, ou de conducteurs chauffants, insérés dans le plafond ou dans le plancher, dont les dimensions varient en fonction de la quantité de watts requise.

Le chauffage par convecteur :

les appareils à convection sont disponibles en hauteurs variant de 30 à 90 cm. Ils se présentent sous la forme d'une boîte de métal à l'intérieur de laquelle est inséré un élément chauffant. Grâce à la circulation d'air qu'il produit, ce système procure une chaleur douce et uniforme à travers la pièce.

Le chauffage central :

Chacun de ces systèmes comporte des avantages et des inconvénients. Un système central jumelé à un système à air pulsé procurera une circulation d'air à travers toute la maison. On peut y ajouter une climatisation et des échangeurs d'air sans problèmes. Cependant, le contrôle de la température de l'ensemble des pièces s'effectue à partir d'un seul thermostat.

Le système central à eau chaude (avec calorifères) a l'avantage de retenir la chaleur libérée dans les pièces durant une plus grande période de temps. Toutefois, ce système, autrefois très répandu, est plus souvent qu'autrement remplacé par les nouvelles technologies tels que les systèmes avec convecteurs et pellicules chauffantes. Et enfin, le système par plinthes électriques et thermostats permet un contrôle individuel de la chaleur dans chaque pièce, mais n'offre pas de circulation d'air.

Le point sur le chauffage d'appoint

La négligence, le manque d'information et une confiance excessive peuvent être la source d'un incendie d'origine électrique. Une installation électrique sûre doit être telle que la protection de ses circuits est intacte, qu'aucune surcharge n'affecte la performance de ceux-ci et qu'aucune source de chaleur ne souffre d'encombrement.

N'avez-vous pas expérimenté un jour ou l'autre un disjoncteur qui déclenche ou un fusible qui saute après avoir branché un appareil portatif à forte consommation (grille-pain, bouilloire, chauffe-étuve)? Il s'agit là d'un comportement tout à fait normal des dispositifs de protection (fusible ou disjoncteur) de circuits.

Les circuits auxquels on fait appel pour ces appareils sont constitués habituellement de plus d'une sortie de commodité (prise de courant) et sont destinés à alimenter des appareils à faible consommation pour l'utilité générale. Or, ces circuits alimentent déjà d'autres charges et ne peuvent tout simplement pas supporter la demande additionnelle. Cette situation s'observe parfois lorsque le consommateur utilise des chauffe-étuves portatives en guise de chauffage d'appoint.

Les appareils portatifs sont conçus pour le chauffage d'appoint seulement et ne sont pas recommandés pour remplacer une installation de chauffage permanente. Il faut bien comprendre que les circuits dédiés à l'alimentation des appareils de chauffage fixes sont calculés et calibrés en fonction de la puissance de ces appareils et desservent exclusivement ceux-ci. Il est plus qu'imprudent de réaliser une installation de chauffage fixe en utilisant presque uniquement des appareils portatifs sans penser aux risques d'incendie générés par la surcharge de circuits sollicités au delà du calibre pour lequel ils ont été conçus. Une telle installation pourrait vous coûter autant qu'une installation permanente et sécuritaire.